

Affaires courantes

gouvernement du Canada, même à ce stade, de revenir sur sa décision. Il est tout à fait possible de le faire.

Jusqu'à ce qu'on enlève les voies, et je me rends compte que cela se produit en ce moment même pas très loin de la Chambre, et jusqu'à ce qu'on ait vendu le matériel, il est encore possible au gouvernement de revenir sur sa décision et de rétablir le service de VIA Rail, pas seulement dans la moitié du pays, mais dans le pays tout entier.

Voilà pourquoi, étant donné que j'ai participé aux manifestations à Guelph, à Toronto et à Thunder Bay et que j'ai vu les milliers de personnes venues témoigner de leur appui, j'en suis venu à la conclusion que nous devons continuer à lutter.

Aujourd'hui, j'ai écrit au très honorable premier ministre et au ministre des Transports. Je vous fais part de ma lettre:

Messieurs,

Le 15 janvier dernier, les restrictions que votre gouvernement a décidé d'appliquer à VIA Rail sont entrées en vigueur.

Les restrictions ont été autorisées au moyen d'un décret, évitant ainsi d'avoir à tenir des audiences publiques. Lorsque les libéraux fédéraux ont utilisé cette tactique en 1981, votre parti et le nôtre les ont accusés, à juste titre, d'avoir violé le droit des Canadiens d'exprimer leur opinion sur une question essentielle d'intérêt national.

Bien des Canadiens ont décidé que avec ou sans audiences, ils allaient s'élever contre les restrictions imposées. Les manifestations organisées dans tout le pays ont attiré des milliers de Canadiens. Simplement à Thunder Bay où j'habite, plus de mille personnes sont venues manifester leur appui à VIA Rail.

Par ailleurs, des centaines de milliers de lettres, de cartes et de pétitions ont été envoyées à mon bureau et à ceux de mes collègues néo-démocrates. Quatre-vingt-neuf p. 100 des Canadiens réclament le maintien ou l'accroissement des services de VIA Rail. La Fédération canadienne des municipalités, regroupant des élus municipaux qui parlent au nom de 17 millions de Canadiens, s'oppose elle aussi aux restrictions.

Je vous supplie de tenir compte des répercussions que ces restrictions auront sur les localités éloignées, les personnes âgées, les jeunes Canadiens et les millions de personnes qui ne peuvent se permettre de déplacements en avion. Je vous supplie de tenir compte également des répercussions sur les villes qui ont perdu les services de VIA Rail.

Et je vous demande aussi d'étudier la solution suivante: imposer un moratoire sur les restrictions, du moins jusqu'à ce que la Commission royale d'enquête sur les services voyageurs nationaux au XXI^e siècle dépose son rapport. Remettez immédiatement VIA sur la bonne voie et surtout ne vendez pas son matériel roulant.

Ce moratoire serait compatible avec le rapport unanime du Comité des transports de la Chambre des communes et permettrait à la commission d'enquête d'examiner vraiment toutes les options. Il fournirait

un débat public qui s'impose sur l'avenir des services de transport des voyageurs.

Vous avez parlé de «courage» pour décrire votre désir de faire fi de la volonté d'un grand nombre de Canadiens. Je crois que vous confondez courage et vanité. Le vrai courage serait d'admettre que votre gouvernement ne connaît pas toutes les réponses. La démocratie exige que les Canadiens aient au moins leur mot à dire sur les changements qui les toucheront si profondément.

J'espère que vous trouverez ce courage.

J'ai signé la lettre moi-même en ma qualité de député de Thunder Bay—Atikokan.

Le gouvernement voudrait faire croire que le soutien manifesté à VIA Rail pendant ses derniers jours de service à travers le pays, qu'il s'agisse du Canadien, des services régionaux ou des services de banlieue, n'est rien d'autre que du romantisme, que les gens versaient une larme sur quelque chose d'anachronique et qu'ils étaient tristes de le voir disparaître. Ce n'est pas ce qu'ils m'ont dit.

Des étudiants m'ont dit qu'il leur sera plus difficile de garder contact avec leur famille. Les étudiants qui vont au collège ou à l'université et qui avaient l'habitude de retourner chez eux pour la fête de l'Action de grâce ou pour Pâques, ou parfois pour la fin de semaine, ne pourront plus le faire parce que ce mode de transport économique ne sera plus disponible.

Les personnes âgées qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent pas prendre l'avion, qui n'ont pas de voiture et qui n'aiment pas l'autobus, sont désormais incapables de voyager. Les estimations du gouvernement lui-même révèlent que 125 000 personnes par an ne pourront plus se déplacer à cause de la suppression des services de VIA Rail.

Les billets d'avion d'une famille de quatre qui va de Thunder Bay à Toronto coûtent entre 1 500 et 1 600 \$. Il est beaucoup plus raisonnable pour eux de voyager par le train, même si c'est un peu plus long, et leur portefeuille en est moins dégarni.

Examinons aussi la question de savoir qui assume les frais, un des points qui a été soulevé. On prétend que seulement sept millions de personnes utilisent le train et qu'un bien plus grand nombre prennent l'avion. Mais des études ont montré que la vaste majorité de gens qui prennent l'avion ont des billets qui sont payés par d'autres, et j'inclus les députés dans ce groupe, ou sont des hommes d'affaires qui font passer le montant total du billet dans leurs dépenses, ou des experts-conseils qui sont remboursés par leurs clients ou encore des fonctionnaires. On m'a dit que 80 p. 100 des gens qui prennent l'avion appartiennent à ces catégories. Il n'y a donc que 20 p. 100 des voyageurs qui paient leur billet et qui n'ont